Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 28 (1899)

Heft: 9

Rubrik: Glanures

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

heure, nous pouvons prévoir que ceux qui viendront après nous auront à leur disposition des agents naturels dont nous soupçonnons à peine les propriétés, de même que nous assistons aujourd'hui sans surprise à des phénomènes qui, il y a moins de cent ans, auraient paru relever de la magie.

(*Lectures pour Tous*, juillet 1899).

GLANURES

Le compte rendu de l'Ecole secondaire des jeunes filles de la ville de Fribourg s'ouvre chaque année par un rapport du directeur. Qu'il nous soit permis d'extraire de ce remarquable rapport quelques passages que nos lecteurs ne manqueront pas d'apprécier. Commençons par quelques remarques sur l'enseignement de la langue allemande.

« Habituellement, l'étude de cette branche était la plus aride. Avec la nouvelle méthode, elle devient attrayante et rapide. On sait en quoi consiste le procédé : s'adresser à l'oreille et aux yeux ; montrer à l'élève l'être ou la chose dont on articule le nom et l'action qu'on énonce en une courte proposition ; ne se servir que des mots de la langue étrangère pour bannir la mauvaise habitude du thème mental ; apprendre aux élèves cette langue étrangère comme elles ont appris leur langue maternelle.

Ce n'est pas là un rêve de professeur, mais une expérience victorieuse, réalisée par notre excellente maîtresse d'allemand. Aux 2e, 3e et 4e cours, d'après cette méthode qui s'y inaugurait en même temps qu'au 1er cours, on a plus appris en dix mois qu'avec toutes les règles de grammaire, les thèmes et les versions des années précédentes. En sortant de l'Ecole secondaire, une jeune fille pourra parler assez couramment l'allemand.

Il nous tarde de voir appliquer cette heureuse innovation à l'étude de l'anglais et de l'italien et de fournir ainsi à celles qui seraient dans le cas d'en avoir besoin plus tard un moyen de parvenir plus facilement à des emplois qui nécessitent la connaissance des langues les plus importantes, dans cette Suisse qui est le carrefour des nations.

Laissons pourtant au francais la large place qui lui revient de droit. C'est notre inquiétude de voir qu'une majeure partie des élèves ne fassent pas plus de progrès dans la pratique du style et que la correction du langage soit si lente à venir. La génération actuelle, avec l'éparpillement de son savoir et la tendance à faire prédominer partout ce qui est tangible, matériel et immédiatement utile, a perdu le noble souci du bien dire. Les programmes eux-mêmes laissent à désirer, parce

qu'on les a successivement chargés de matières qui ressortent d'une érudition pédantesque. Nous aimerions qu'on en supprimât les branches gourmandes, celles qui fatiguent la mémoire au lieu d'exercer l'éntendement. De ce chef, il faudrait avoir la faculté de réduire à un minimum l'histoire de la littérature et les préceptes littéraires pour qu'on pût s'attacher davantage à l'étude du français par les écrits des auteurs. En tout cas, il faut, à propos des jeunes filles, lutter contre la propension qu'elles ont à tout réciter; quand on les entend dans certains examens, on songe involontairement aux personnages de rébus, chez lesquels les mots sortent de la bouche en banderolle. Ne l'oublions pas, étudier sa langue maternelle, c'est essentiellement apprendre à écrire et apprendre à penser.

Pour fournir les têtes d'idées, il y a, à côté des pages des grands écrivains, les leçons d'histoire et, ce qu'on dédaigne trop, les leçons de pédagogie.

Ah ! que ce mot de pédagogie est lourd et déplaisant, et combien il est regrettable que. pour un aliment si sain, on ait trouvé un nom si indigeste ! Les personnes qui n'en pénètrent pas le sens véritable, ou qui n'en ont retenu qu'une vague notion, s'imaginent que cette science n'est bourrée que d'ennuyeux conseils sur ce qu'un maître doit dire à ses élèves et sur les moyens qu'il doit employer pour dissiper l'ignorance des marmots de sept ans. Et c'est la science de l'éducation qu'elles méconnaissent, celle qui est, au plus haut point, nécessaire à la femme, à qui sont confiés l'honneur et la charge de former les cœurs et les intelligences des enfants, à un âge où leurs facultés se laissent façonner comme l'argile!

Nous ne prêchons pas pour notre paroisse, puisque ce n'est pas nous qui enseignons la pédagogie; mais nous prions les parents de ne pas nous demander d'exempter leurs filles de cette partie du programme, sous prétexte qu'ils n'en veulent pas faire des institutrices et que plus tard l'expérience vaudra mieux que les théories éducatives. L'expérience, de sa nature, est longue; elle risque encore d'être cruelle et irréparable. On voit souvent des mères de famille commettre de grosses fautes dans la fonction difficile d'élever des enfants. Des notions claires, nettes, raisonnées, auraient pu les en préserver.

Un membre de la Commission des Ecoles, qui assistait pour la première fois à un examen de pédagogie, nous disait, après cette séance, qu'il admirait combien cette branche donnait à la jeune fille de connaissances utiles et même indispensables.

A cause du rôle que les femmes doivent remplir dans la société, toutes devraient avoir suivi un cours de pédagogie Et s'il en est qui viennent dire que l'art de former les caractères du jeune âge ne s'apprend pas dans les livres, nous leur demanderons où il s'apprend : il y en a tant qui ne le connaissent pas.

Pareille objection se faisait contre les cours de cuisine. Qu'on

eût la billevesée de faire enseigner la cuisine à l'école, concurremment avec les branches d'enseignement général, cela dépassait toutes les bornes de la fantaisie permise. Est-ce que la cuisine s'apprend à l'école ? — Et où s'apprend-elle donc, répondions-nous ; celles qui devraient la savoir ne la savent pas.

Les données manquent pour dire combien de personnes, à Fribourg, ont appris ces temps-ci la cuisine dans les ménages auprès de cuisinières professionnelles ; mais à l'Ecole secondaire. pendant ces dix mois, il y en a eu 116 !

Laissons exprimer à Mme Coradi-Stahl, la très judicieuse inspectrice fédérale des cours professionnels pour femmes, le bien qu'elle pense de nos cours. Nous citons le rapport officiel qu'elle a adressé au Département fédéral de l'*Industrie :*

« Les deux maîtresses en fonctions — Mme Bonabry et Mlle Bolton — possèdent les connaissances les plus étendues en l'art culinaire et rivalisent de zèle pour donner aux élèves, selon une méthode bien entendue, les démonstrations nécessaires sur la manière d'accommoder les mets les plus variés et pour mettre les jeunes filles à même de les préparer à leur tour.

« Les divers cours successifs ou parallèles, où l'on étudie la cuisine la plus simple et les mets les plus délicats, exerceront peu à peu leur influence sur l'alimentation de la population de Fribourg et sur le bien-être des familles, qu'elles habitueront à la nourriture la plus rationnelle, préparée avec la plus grande économie possible.

« On a fait un très juste calcul en fixant pour ces cours de cuisine une finance d'inscription si minime qu'elle équivaut presque à la gratuité complète; ils sont ainsi à la portée de tout le monde.

« Puisse-t-on, à Fribourg, soutenir et développer encore cette excellente institution ! »

DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Un concours est ouvert pour la nomination d'un instituteur à l'école de **Villars-sous-Mont**.

Traitement : 800 fr. et accessoires légaux.

Les inscriptions seront reçues à la Préfecture de la Gruyère, jusqu'au 28 août prochain, et l'examen de concours aura lieu le 30 août, à 2 heures au local de l'école précitée.

Un concours est ouvert pour la nomination d'un instituteur à l'école de **Nant** (Bas-Vully).

Traitement : 1000 fr. et accessoires légaux.

Les inscriptions seront reçues à la Préfecture du Lac, jusqu'au 28 août prochain, et l'examen de concours aura lieu le 30 août, à 2 heures, au local de l'école précitée.